

parcours Ingénierie psychosociale et cognitive

Master Psychologie sociale, du travail et des organisations

Présentation

Le parcours I.P.C. forme des psychologues du travail et des organisations, spécialisés en ingénierie psychologique, intervenant dans des secteurs d'activités variés (entreprises, administrations, tiers secteur). Ces professionnels exercent à des niveaux de responsabilité de cadre pour répondre à toute problématique psychosociale générée par les transformations en contexte professionnel (mutation organisationnelle, évolution technologique, innovation, évolution des emplois et des compétences, etc.). Leur rôle consiste à accompagner les personnes, les groupes et les organisations, dans les situations nouvelles auxquelles le changement les confronte.

Objectifs

Le parcours I.P.C. propose une formation qui combine explicitement les approches classiques de la psychologie du travail avec les spécificités de « l'ingénierie psychologique ». Il a, ainsi, pour objectif de former des professionnels qui ont pour projet d'appliquer, de mettre en œuvre et de développer des connaissances, des modèles et des méthodes issus de leur domaine de formation afin de promouvoir le développement et l'adaptation des individus, des groupes et des organisations.

Les futurs psychologues disposent, à l'issue de la formation, d'une identité professionnelle ancrée sur des compétences de base en psychologie et des compétences opérationnelles pour comprendre et agir, dans le respect des principes déontologiques de la profession.

Compétences visées

Le parcours I.P.C. vise une professionnalisation à caractère généraliste fondée sur la construction de compétences transférables, dans une large classe d'emplois. A l'issue de la formation, le jeune psychologue dispose de compétences dans le domaine de la santé au travail ; il maîtrise la démarche d'ingénierie psychosociale et cognitive ainsi qu'un ensemble de connaissances issues du terrain et des recherches menées en psychologie sociale, du travail, du développement et cognitive ; il sait réaliser un recueil de données, une recherche documentaire, une veille informative, traiter l'information recueillie, conduire des entretiens, travailler en équipe, communiquer, rédiger

(notamment des écrits professionnels) et évaluer les actions menées. En intégrant ces connaissances théoriques, pratiques et issues du terrain, le jeune psychologue, ainsi formé, est en mesure d'exercer de manière autonome, de situer le périmètre de son intervention et d'apprécier la spécificité des situations rencontrées (des activités, des contextes sociaux, des fonctionnements organisationnels, comme les valeurs ou la culture d'entreprise, etc.). Il est en mesure de tenir compte, dans ses actions, de la diversité des points de vue, des réalités observées et, ainsi, de se préserver de toute attitude dogmatique. Enfin, ses compétences à interagir et à communiquer, avec les acteurs concernés, garantissent sa pleine compréhension des problématiques et servent ses objectifs de co-construction et d'appropriation des actions/évolutions envisagées.

Organisation de la formation

Master 1

Tous les cours du semestre 7 sont mutualisés entre les deux parcours « IPC » et « EPFH ». La spécialisation s'opère au semestre 8 avec deux enseignements de 48h spécifiques aux parcours. Durant le master 1, l'étudiant réalise un travail de recherche et un stage de 20 jours, au minimum.

Master 2

En I.P.C., l'année de master 2 se déroule sur 12 mois, en alternance : l'étudiant est chaque mois, en moyenne, 1 semaine à l'université et 3 semaines en « entreprise » (en qualité de stagiaire ou de salarié en contrat de professionnalisation). L'étudiant passe, donc, dans la structure professionnelle d'accueil, 900 heures environ (6 mois) en stage et 1200 heures, environ, en contrat de professionnalisation.

Admission

Conditions d'admission

Pour les candidatures en master : consulter la plateforme nationale (<https://www.monmaster.gouv.fr/>).

En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/master>

Modalités d'inscription

MASTER 1 : Les candidatures sont sélectionnées après examen des dossiers.

a) Le dossier de candidatures sera constitué des pièces ci-après énoncées :

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visés par la formation antérieure et leur adéquation à la formation dans laquelle le candidat souhaite s'inscrire.
- Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies.

b) Selon les formations il pourra également être demandé au candidat de fournir les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou les objectifs poursuivis par le candidat
- Un curriculum vitae ;
- Une attestation spécifique à la nature des enseignements de la formation visée ;
- Une lettre de recommandation du responsable de stage, d'engagement ou activité suivis par l'étudiant en dehors de sa formation.
- Des documents ou œuvres produits par le candidat permettant d'attester de ses compétences.

Public cible

- les personnes titulaires d'une licence de psychologie (les candidatures des étudiants n'ayant pas encore validé leur licence au moment de la sélection seront également examinées par la commission de sélection, mais leur acceptation se fera sous réserve de l'obtention de la licence de psychologie) ;
- les personnes souhaitant faire valider leurs acquis personnels, professionnels, académiques ;
- les personnes en reprise d'études.

L'accès est possible au titre de la formation continue.

Par ailleurs, l'organisation des semaines de formation en M2 I.P.C. (portant chacune sur des thématiques spécifiques) permet aux professionnels qui le souhaitent de bénéficier (en formation continue) de modules de formation ciblés (pour plus d'informations, s'adresser au S.F.C.A.).

Et après ?

Poursuite d'études

Le parcours I.P.C. permet aux étudiants diplômés de s'engager dans la préparation d'une thèse de doctorat.

Débouchés professionnels

Le parcours I.P.C. forme des psychologues du travail qui peuvent occuper des emplois de responsable des ressources humaines, responsable de formation, conseiller en insertion, conseiller bilan, chargé de recrutement, chargé d'études, audits ou expertise, consultant en communication, consultant en organisation, préventeur de risque, responsable qualité, consultant..., dans des domaines divers tels que l'insertion sociale et/ou professionnelle, le recrutement, la gestion des ressources humaines, la conception de formations, le conseil (études, audits, démarche qualité, certification), la santé au travail, les nouvelles formes d'organisation sociale, l'accompagnement au changement et à l'innovation professionnelle..., dans des structures variées telles que l'entreprise, les administrations et collectivités territoriales ou les organisations et associations du sanitaire et social.

Les + de la formation ?

En bref...

- Le parcours I.P.C. propose aux étudiants une formation en alternance organisée sur 12 mois avec, environ, 70 % du temps passé en « entreprise » : sur le terrain de stage, l'étudiant réalise les activités professionnelles en adéquation avec le poste qui lui est confié, ainsi qu'une mission en responsabilité négociée avec la structure.

- Le parcours I.P.C. privilégie des modalités d'évaluation formatives et certificatives reposant sur des productions professionnelles, au service de la maîtrise et du développement des compétences d'un psychologue.

- A l'issue de la formation, l'étudiant obtient un Master en psychologie (P.S.T.O.) assorti du titre de psychologue s'il justifie également d'une licence en psychologie (arrêté du 19 mai 2006).

Stage

- > Stage: Obligatoire (140h en master 1 et 900 h minimum en master 2)

Alternance

- > Type de contrat: Contrat de professionnalisation

Infos pratiques

- > Composante(s) : UFR Sciences humaines
- > Durée : 2 ans
- > Crédits ECTS : 120 crédits
- > Modalité d'enseignement : Formation initiale, Formation continue, Formation en alternance

Programme

Master 1

Semestre 7

UEF1 - Initiation à la recherche	5 ects	
Initiation à la recherche	5 ects	36h
UEF2 - Psychologie du travail et des organisations	8 ects	
Psychologie du travail et des organisations	8 ects	48h
UEF3 - Approches fondamentales	6 ects	
Processus psychosociaux	3 ects	24h
Processus cognitifs et motivationnels		24h
UEM1 - Méthodes d'enquête en psychologie du travail	4 ects	
Méthode du questionnaire	2 ects	24h
Méthode de l'entretien	2 ects	24h
UEM2 - Méthodes: observation et expé. psychologie travail	4 ects	
Méthode d'observation	2 ects	24h
Méthode expérimentale	2 ects	24h

Semestre 8

UEF1 - Mémoire de recherche	10 ects	
Mémoire de recherche	10 ects	36h
UEF2 - Santé au travail	5 ects	
Santé au travail	5 ects	40h
UEF3 - Ingénierie psychosociale et cognitive	7 ects	
Ingénierie psychosociale et cognitive	7 ects	48h
UEF4 - Stage	5 ects	
Stage	5 ects	
Stage (140h)		
Encadrement		24h

Master 2

Semestre 9

UEF1 - Santé et qualité de vie au travail	5 ects	
Santé et qualité de vie au travail	5 ects	72h
UEF2 - Pratiques de la recherche en psycho du travail	3 ects	
Pratiques de la recherche en psycho du travail	3 ects	26h
UEF3 - Psychologie du travail et des organisations	10 ects	
Psychologie du travail et des organisations	10 ects	60h
UEF4 - Expertise et interventions psychologiques	9 ects	
Expertise et interventions psychologiques	9 ects	75h
UEF5 - Professionnalisation	3 ects	
Professionnalisation		35h

Semestre 10

UEF1 - Pratiques professionnelles	5 ects	
Pratiques professionnelles	5 ects	59h
UEF2 - Stage	25 ects	
Stage	25 ects	
Stage (de 500h minimum)		
Suivi individuel		18h
Enseignements collectifs		119h